



Carrefour
ALIMENTAIRE
centre-sud

ÉMISSION D'OBLIGATIONS COMMUNAUTAIRES SÉCURISÉES

21 septembre au
30 octobre 2020

Le Carrefour alimentaire Centre-Sud favorise l'accès à une alimentation saine en multipliant les points de production, de transformation et d'accès à des fruits et légumes frais et locaux à prix abordables pour tous, et en priorité pour les individus et familles financièrement vulnérables.



CHAQUE ANNÉE, C'EST PLUS DE :

300 JEUNES

d'âge scolaire qui participent aux ateliers de cuisine et de nutrition Boîte à Lunch où ils apprennent à apprécier les fruits et les légumes, à partager et à cuisiner avec plaisir.

880 JARDINIERS

qui participent à plus de 130 activités horticoles où ils apprennent comment produire leur propre nourriture dans un décor magnifique et une ambiance chaleureuse.

5 700 PORTIONS

qui sont préparées par les participants des cuisines collectives et la popote où l'objectif est de cuisiner ensemble des aliments sains et frais pour développer la confiance en cuisine, mieux se nourrir et briser l'isolement.

115 JOURS

d'ouverture du marché solidaire qui favorise l'accès à des produits locaux et encourage la participation citoyenne.

12 000 REPAS NOURRISSANTS

qui sont préparés par deux chefs cuisiniers passionnés au profit des membres de la banque alimentaire du quartier.

830 MÉNAGES

qui reçoivent une carte prépayée sur laquelle un montant mensuel entre 25\$ et 100\$ est déposé permettant d'acheter des fruits et légumes locaux auprès de différents marchés et kiosques maraîchers.

370 PERSONNES

nouvellement arrivées au Québec découvrent des aliments locaux pour les inclure dans leur quotidien et garder de saines habitudes alimentaires.

UN LIEU DE RASSEMBLEMENT POUR LES CITOYENS SOLIDAIRES

L'acquisition et la rénovation d'un local ayant pignon sur la rue Sainte-Catherine Est (Ancien Café Touski) permettra désormais aux citoyens de savoir à quelle porte frapper pour accéder à la panoplie de services offerts et pour s'impliquer. L'emplacement du local permettra en plus de rejoindre une population résidant dans un secteur mal desservi. Cet espace communautaire, une fois rénové, permettra de bonifier la programmation par l'ajout de dîners communautaires et d'une épicerie solidaire. L'ouverture de ce local accessible à tous pourrait également permettre d'accéder à des subventions additionnelles. Considérant la spéculation immobilière, cette acquisition permettra aussi au Carrefour alimentaire de s'ancrer à long terme dans le quartier.

FAITES UNE DIFFÉRENCE, DEVENEZ UN INVESTISSEUR ENGAGÉ

Nous faisons appel à la communauté de Centre-Sud et aux investisseurs soucieux de faire une différence concrète avec leur argent. Nous offrons la possibilité d'investir et de nous soutenir par la voie des obligations communautaires.

Une obligation communautaire est un titre de créance pouvant être émis par toute organisation à but non lucratif. Il ne s'agit pas d'un don, mais plutôt d'un prêt sans intermédiaire financier fait par un particulier ou une organisation pour soutenir un organisme. Cet outil de financement communautaire a pris un essor depuis 2016. Des organismes reconnus comme le Cinéma du Parc, le Grand Costumier et le Bâtiment 7 y ont d'ailleurs recouru.

De façon concrète, il s'agit de prêter au Carrefour un montant allant de 500 à 10 000\$ durant cinq ans en échange d'un intérêt payé à la fin de cette période. Par exemple, pour un investissement de 1000\$, le Carrefour remettra 100\$ d'intérêt à l'investisseur à échéance. L'investisseur choisira à ce moment s'il veut renouveler l'obligation pour une autre période de cinq ans ou encore demander le remboursement complet.

LES MODALITÉS

500\$ par obligation
pour un maximum
de 10 000\$ par
investisseur

**Intérêt annuel
non-composé de
2%** (20\$ par tranche
de 1 000\$ par année)



**Capital et intérêt
versés dans
cinq ans**

**Possibilité de
renouvellement
si l'organisme et
l'investisseur le désirent**

UN INVESTISSEMENT SÉCURISÉ

Ces obligations seront moins risquées que la majorité des autres obligations communautaires car un acte d'hypothèque immobilière de premier rang protégera les investisseurs. Les investisseurs seraient remboursés de façon prioritaire si le local acheté et placé en garantie devait être vendu. Le Carrefour contribuera aussi annuellement à un fond de remboursement des obligations.



AIDEZ-NOUS À FRANCHIR CETTE ÉTAPE HISTORIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Contactez-nous pour recevoir le contrat permettant de saisir cette occasion d'investissement solidaire et de nous démontrer votre soutien.

Suivez-nous sur Facebook pour savoir quand auront lieu les séances d'information au sujet des obligations.

Pour en savoir davantage ou pour obtenir le contrat permettant d'investir :

VANESSA GIRARD TREMBLAY

vanessa@carrefouralimentaire.org | (438) 874-4232

